



Gérer le budget de la France

Sommaire

Préparer le budget de la France	3
À quoi servent les impôts ?	4
Aider les élus locaux	5
Pour avoir plus d'informations	6

Le ministère de l'Économie, des Finances,
de la Souveraineté industrielle et numérique
s'occupe **du budget de la France**, c'est-à-dire :

- des rentrées d'argent et des dépenses de l'État français
- des achats de l'État
- des bâtiments et des terrains qui sont la propriété de l'État



Il fait des prévisions sur les budgets
nécessaires pour les années à venir.



Chaque ministère a des services internes
qui s'appellent des directions.

Au ministère de l'Économie, des Finances,
de la Souveraineté industrielle et numérique
plusieurs directions s'occupent du budget :

- la direction du Budget
- la direction générale des Finances publiques
qui reçoit les impôts des Français

Préparer le budget de la France

Chaque année, la direction du Budget prépare le budget de la France.

Elle travaille avec beaucoup de personnes comme :

- les ministres et leurs équipes
- les membres du Parlement français

Le Parlement français est composé :

- des députés à l'Assemblée nationale
- des sénateurs au Sénat

Chaque année, le Parlement vote le budget de la France.

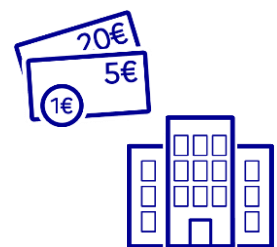
Cela s'appelle la **loi de finances**.

Il faut que l'Assemblée nationale et le Sénat votent une même loi pour qu'elle existe.



Le vote du budget est indispensable pour que chaque administration reçoive son budget, par exemple :

- le ministère de l'Éducation nationale
- le ministère des Armées
- le ministère de la Justice ...



Le choix de donner plus d'argent à un ministère indique les priorités du gouvernement.

À quoi servent les impôts ?

Les Français qui gagnent suffisamment d'argent paient des impôts.

C'est obligatoire.

Les impôts servent à payer des services utiles à tout le monde comme :

- les hôpitaux
- les écoles
- la police et la gendarmerie ...

Dans certains pays comme les États-Unis, il faut payer pour aller à l'hôpital ou à l'université. Parfois, il faut payer cher.

En France, on donne peu d'argent ou on ne paie pas du tout pour aller à l'hôpital ou à l'université.

Cela s'appelle **un principe de solidarité**.

La direction générale des finances publiques :

- organise la déclaration d'impôts
- reçoit et redistribue aux administrations les impôts des Français

Pour avoir plus d'informations, je peux aller sur le site internet [A quoi servent mes impôts](#)



Aider les élus locaux

Les élus locaux sont les personnes que nous avons élues dans notre ville, notre département ou notre région.



La direction générale des finances publiques travaille aussi avec les villes, les départements et les régions.

La direction générale des finances publiques a des bureaux dans toutes les régions de France.

Elle propose des services de gestion comptable, pour aider les collectivités locales.

La direction générale des finances publiques conseille les élus locaux pour toutes les questions d'argent.

Elle a créé le Conseil aux décideurs locaux ou CDL.

Le CDL conseille par exemple sur



- la gestion du budget
- les achats et les ventes de bâtiments

Pour avoir plus d'informations



Aller sur les sites internet :

- [de la direction du Budget](#)
- [des Impôts](#)
- [des conseillers pour les élus locaux](#)

Connaître [les autres missions du ministère](#)



Ce document accessible à tous a été transcrit par [Com'access](#) avec la méthode du Facile à Lire et à Comprendre (FALC)
Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site : www.inclusion-europe.eu/easy-to-read
© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe

Les pictogrammes sont tirés d'une banque d'images libres de droit ©Flaticon
Nous remercions vivement Bernard et Didier, de la Résidence de la Lande à Betton pour la relecture et la validation du document.